

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

AMENDEMENT

N ° CE213

présenté par

M. Batut, M. Lamirault, M. Vojetta, M. Ledoux, M. Travert, M. Guy Bricout, Mme Le Peih et
M. Benoit

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 1ER QUINQUIES A, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.